

Mairie de MORET LOING et ORVANNE – 26 Rue Grande 77250 Moret Loing et Orvanne
Président : M. BREBION Bruno 07 71 67 60 04



33^e TOURNOI UFOLEP DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2025

Règlement

1°/ L'Association Tennis de Table de l'Union Sportive Municipale de Veneux-Les Sablons organise le DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2025 à la Salle Polyvalente de Veneux-Les Sablons un Tournoi de Tennis de Table « UFOLEP ».

2°/ Ce tournoi est réservé aux joueuses et joueurs des clubs affiliés à l'UFOLEP de Seine et Marne, et aux invités Non-Licenciés UFOLEP sous réserve de l'accord du Juge-Arbitre.

3°/ Comité d'organisation

Mme MARIE, M. BREBION, SOUCHARD, CROIZE.

Juges arbitres : Mme MARIE, M. GUILLIOMET.

4°/ Ce tournoi se déroulera sur 5 tableaux et un tableau Double sur 12 tables.

Ouverture de la Salle Polyvalente à 8 h 30.

Engagement maximum dans 2 tableaux individuels

TABLEAU A	Dames, Messieurs, Juniors et Jeunes de 500 à 799 Avec CONSOLANTE TABLEAU A	9 h 00
TABLEAU J	Jeunes Filles et Garçons (nées ou nés en 2011-2012 Classés 500 et nées ou nés en 2013 après Classés de 500 à 699)	10 h 00
TABLEAU B	Dames, Messieurs, Juniors, Juniors Féminines et Jeunes de 500 à 1599 Avec CONSOLANTE TABLEAU B	10 h 15
TABLEAU V	Vétérans : Messieurs, Dames (Pas de limite de points) Nés ou nées en 1980 et avant	13 h 00
TABLEAU C	Dames, Messieurs, Juniors et Jeunes (Pas de limite de points) Nés ou nées en 1981 et après	14 h 00
TABLEAU D	Doubles – 2500 pts Maxi- (Sous réserve)	15 h 30

Le tournoi se déroulera par poule de 3 ou 4 joueurs.

Les deux premiers de chaque poule étant qualifiés pour le tableau final qui se déroulera par élimination directe. Poules et tableaux seront établis dans le respect des règles officielles.

5°/ Le tournoi se déroulera sans interruption à partir de 9 h 00.

Les règles de jeu en vigueur à la FFTT et à l'UFOLEP seront appliquées.

Les rencontres se dérouleront en 3 manches gagnantes de 11 points.

Les balles seront fournies par les joueurs.

Chaque perdant dans un tableau est tenu d'arbitrer l'un des matchs suivants.

Tout joueur ou joueuse non-présent(e) 5 minutes après l'appel de son nom sera éliminé(e).

6°/ La tenue sportive est de rigueur, les chaussures de salle propres obligatoires.

7°/ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration, accident survenant durant le Tournoi.

8°/ Récompenses

Coupe ou trophée aux finalistes.

Lot aux finalistes et demi-finalistes.

9°/ Droits d'engagements

1 tableau : 6 €
2 tableaux : 10 €
tableau J –Jeunes : 4 €
Double : 4 € par équipe

Les engagements doivent parvenir au plus tard

Le samedi 22 novembre 2025

à Guillaume LALARME Téléphone : 07 88 40 97 72

email : wigui.laj@laposte.net

Si besoin, chèque libellé à : Tennis de table –Veneux-les Sablons

A l'adresse suivante : Alain GUILLIOMET

36 Rue PASTEUR – VENEUX

77250 MORET LOING et ORVANNE

10°/ Le seul fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.

Ce tournoi a été homologué par le Responsable Technique Départemental
UFOLEP de Tennis de Table



Le **20 octobre 2025** sous le numéro : **253 231125**

